

cause des citoyens qui habitent ces villes. Je ne doute pas qu'ils sont malheureux d'avoir à mettre deux ou trois heures pour se rendre au centre de la ville, tout comme les citoyens des autres villes, mais c'est à nous, leurs représentants au Parlement fédéral, qu'il incombe de donner l'aide et l'orientation nécessaires aux sociétés qui veulent s'établir au Canada, et nous devons les aider à s'établir dans les régions qui leur sont le plus favorables.

C'est ce qu'on a fait en Grande-Bretagne. La société Ford voulait construire une annexe à une grande usine qu'elle avait près de Coventry. Le gouvernement britannique lui a refusé l'autorisation de la construire à cet endroit et lui a conseillé de s'établir dans une région comptant un excédent de main-d'œuvre. En ce cas, le gouvernement s'est dit prêt à l'aider dans une certaine mesure. A mon sens, on jouit, là également, du régime de la libre entreprise, puisque la société a refusé de construire son annexe à cet endroit-là. Mais si les députés se donnent la peine de vérifier, ils constateront que la société a changé d'idée par la suite et qu'elle suit maintenant l'avis du gouvernement. L'État a fait pression auprès des industries pour qu'elles s'établissent dans les régions où une forte concentration de consommateurs permettra l'écoulement d'une bonne part de la production d'une usine en particulier.

On pourrait y arriver ici, avec l'aide du gouvernement central, grâce aux organismes dont nous disposons déjà. Chaque fois que je discute de la question avec des gens qui désirent établir des industries dans le nord de l'Ontario, je suis toujours scandalisé par la maigre assistance qu'ils ont reçue de la Banque d'expansion industrielle, organisme qui relève de la Chambre, alors que la Grande-Bretagne et d'autres pays qui ont adopté des mesures législatives visant les emplacements industriels ont affecté de l'argent à des prêts consentis aux industries qui désirent s'établir dans certaines régions données. On a tenté cette expérience non seulement en Europe mais en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement de cette province a obtenu une certaine mesure de succès par suite de l'adoption d'une loi sur les biens-fonds et de la construction d'un certain nombre d'usines. J'estime qu'il serait possible de faire la même chose dans le nord de l'Ontario en donnant plus d'ampleur à la Banque d'expansion industrielle et en établissant des industries dans ce coin du pays.

Dans les régions ayant une main-d'œuvre excédentaire—pour des raisons indépendantes de la volonté de la population même—pourvues de facilités de logement sans qu'il soit nécessaire de compter sur l'aide fédérale dans ce domaine, dotées d'un centre d'affaires

et de moyens de transport et autres nécessaires à une agglomération qui s'agrandit, dans ces régions où la seule chose requise serait l'œuvre du gouvernement fédéral en vue d'y encourager l'implantation d'industries, le gouvernement aurait bien des difficultés à trouver une excuse pour ne pas faire ce qu'on attend de lui.

Je sais qu'un autre député traitera la question. Les députés parleront de l'institution du conseil national des emplacements industriels, appelons-le ainsi si l'on veut, ils diront que nous voulons l'implantation d'industries dans les régions où, pour des raisons indépendantes de la volonté de la population, l'industrie principale a périclité, où l'automatisation s'est installée, des régions qui sont devenues villes et où, du fait même, l'industrie de base qui employait la main-d'œuvre a disparu; les députés parleront de cette résolution, mais je ne serai pas surpris qu'elle subisse le sort réservé aux résolutions et aux bills présentés à la Chambre qui ont été étouffés par trop d'enthousiasme. Si les députés en approuvent l'idée et le principe, j'espère que la mesure sera examinée maintenant, monsieur l'Orateur, car la question est de toute première importance pour la population du nord de l'Ontario. Cette année une mine d'or ou deux fermeront leurs portes à Kirkland Lake. Il en va de même dans toutes les localités minières où l'on extrait l'or et l'argent surtout, car les mines s'épuisent. Les municipalités ne disposent pas des moyens qu'elles recherchent désespérément pour y encourager l'implantation d'une industrie secondaire. La découverte d'une nouvelle mine à Kirkland-Lake ne résoudra pas le grave problème qui se pose depuis de nombreuses années, car cette nouvelle mine représente simplement des ressources qui ne se renouvellent pas. Si les députés appuyaient cette motion tendant à instituer un conseil national des emplacements industriels grâce à l'aide financière de l'État, j'espère qu'ils permettront que cette résolution importante soit mise aux voix et soit ajoutée aux mesures fédérales annoncées, dont l'objet sera semblable à la présente résolution.

M. Allan J. MacEachen (Inverness-Richmond): Monsieur l'Orateur, la proposition de résolution présentée par le député de Timiskaming (M. Peters) remet sous les yeux des députés l'un des principaux problèmes économiques auxquels notre pays soit en butte. Au cours de la présente session, on a créé divers organismes d'ordre économique, mais aucun d'entre eux n'a les attributions ni les moyens de s'attaquer au problème d'envergure que la résolution à l'étude amène sur le tapis.

Il est évident que certaines régions du Canada souffrent de chômage chronique et